

COMMISSION DES ÉTUDES

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 4 avril 2023, à compter de 13 h 30, à la salle B-105a du campus de Longueuil.**

Sont présents et présentes:

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études
M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil
M. Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil
Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe des études – Service des programmes ÉNA
Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études – Service des programmes Longueuil
Mme Valérie Cliche, conseillère en services adaptés – Direction des affaires étudiantes et communautaires
Mme Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire – ÉNA
Mme Hélène St-Jean, professeure au Département de physique
Mme Vanessa Blais, coordonnatrice du programme Techniques d'intégration multimédia
Mme Maryse Demers, coordonnatrice du programme Techniques d'hygiène dentaire
Mme Annie A. Gauthier, professeure au Département techniques en radiodiagnostic
Mme Lise Bédard, coordonnatrice du programme Techniques d'orthèses visuelles
M. Vincent Michel, professeur – Département de propulseur à l'ÉNA
M. Michel Nareau, professeur au Département de littérature et français
M. Davy Mougenot, professeur au Département de philosophie
Mme Émilie Charbonneau, coordonnatrice du Département d'éducation physique
Mme France Demers (en remplacement de Julie Guyot, vice-présidente aux affaires pédagogiques) du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep

Sont absents et absentes :

Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique – Services des programmes Longueuil
M. Caleb Vallée, étudiant dans le programme Sciences de la nature : sciences pures et appliquées – Longueuil
Julie Guyot (remplacée par France Demers)

Sont invités et invitées :

Mme Catherine Lachaîne, directrice adjointe à la DAEC
Mme Luce Bourdon, directrice adjointe des études – Service de l'organisation scolaire
Mme Sylvie Quintal, analyste à la direction des études – Service de l'organisation scolaire
Mme Ève Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique au Service des programmes

1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente, Mme Emmanuelle Roy, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte; il est 13 h 30. Elle informe l'assemblée qu'une résolution du SPPCEM a été adoptée et déposée au conseil d'administration à l'effet de nommer Mme France Demers représentante à la CÉ pour la durée de l'absence de Mme Julie Guyot.

Elle présente l'ordre du jour suivant et mentionne l'ajout du point 9.1 *Nominations mentions d'honneur AQPC 2023*.

Projet d'ordre du jour	Points
1. Accueil et adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 mars 2023 : 2.1 Approbation du procès-verbal 2.2 Suites au procès-verbal	Décision Information
3. Présentation en vue de l'adoption du <i>Guide institutionnel de référence pour la réussite et la persévérance des étudiantes et des étudiants</i> (Guide REPER) Présenté par : Martin Desrochers et Catherine Lachaine	Décision
4. Présentation en vue de l'adoption de la nouvelle grille du programme Aircraft Maintenance Présenté par : Stéphanie Arpin et Vincent Duchesne	Décision
5. Calendrier 2024-2025 et critères d'élaboration du calendrier scolaire Présenté par : Luce Bourdon	Décision
6. Présentation du bilan des cours complémentaires et de la matrice cours-programme Présenté par : Luce Bourdon et Sylvie Quintal	Décision
7. Présentation du cycle de vie des programmes d'études : révision, actualisation, élaboration et formation d'un sous-comité <i>ad hoc</i> au besoin Présenté par : Ève Marchand-Gagnon	Information
8. Appel de candidatures pour le poste de secrétaire à la Commission des études pour 2023-2024	Décision
9. Informations : 9.1 Nominations mentions d'honneur AQPC 2023	Information
10. Date de la prochaine assemblée	Information
11. Levée de la séance	Décision

PROPOSITION

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Lise Bédard, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 MARS 2023

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSITION

M. Sébastien Bage, appuyé par Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 7 mars 2023 tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES AU PROCÈS-VERBAL

Tous les points de suivis se retrouvent à l'ordre du jour.

3. PRÉSENTATION EN VUE DE L'ADOPTION DU *GUIDE INSTITUTIONNEL DE RÉFÉRENCE POUR LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS (GUIDE REPER)*

M. Martin Desrochers et Mme Catherine Lachaine sont invités à débiter la présentation.

Tout d'abord, M. Martin Desrochers rappelle le processus suivi jusqu'à présent et signifie que le document déposé est le fruit d'un travail collaboratif de toute la communauté. Il remercie tous ceux et celles qui y ont travaillé de près ou de loin, en précisant que la révision linguistique a été effectuée par une enseignante du département de littérature.

Mme France Demers mentionne que l'Assemblée générale du SPPCEM, lors de la séance du 22 mars dernier, recommandait à la CÉ l'adoption du *Guide REPER*, selon la résolution suivante :

Que l'assemblée générale du SPPCEM adopte le guide REPER et demande à la direction des études, dans sa mise en œuvre :

- *de ne pas exercer de pression sur les profs et les départements lors du suivi des taux de réussite car, bien que ces premiers soient un rouage important de la réussite, les échecs des étudiant.es résultent de causes multiples;*
- *de reconnaître la spécificité de chaque discipline d'enseignement et les défis que la réussite de chaque cours pose aux étudiant.es ;*
- *d'identifier non pas des personnes ou des disciplines comme étant les causes des échecs mais plutôt un ensemble de difficultés à surmonter (conceptuelles, matérielles, culturelles, etc.) quand elle élabore des pistes de solutions;*
- *que l'emploi des termes, cours écueils et cours défis soient éliminés. (sic)*

PROPOSITION

Mme France Demers, appuyée par Mme Lise Bédard, propose l'adoption du *Guide institutionnel de référence pour la réussite et la persévérance des étudiantes et des étudiants (Guide REPER)*, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION EN VUE DE L'ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE DU PROGRAMME AIRCRAFT MAINTENANCE

M. Sébastien Bage fait état des travaux du CEP. Il commence en résumant les deux résolutions adoptées par le département de Littérature qui vont comme suit :

RÉSOLUTION 1 – DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE, adoptée à l'unanimité le 17 mars 2023

Il est proposé que la grille de cours du DEC Aircraft Maintenance Technology pour les étudiants et les étudiantes non admissibles soit revue pour que les cours de littérature soient ceux de la formation générale en français. Ainsi, ils et elles intégreraient les 4 cours de 60 heures de littérature en français (601-101, 601-102, 601-103, 601-EM) à la place de cours de littérature en anglais.

RÉSOLUTION 2 – DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE, adoptée à l'unanimité le 17 mars 2023

Pour bien préparer les étudiants et les étudiantes non admissibles, le département recommande un test de classement et la possibilité de donner des cours de renforcement allophone qui seraient préalables au cours 601-01.

M. Sébastien Bage poursuit avec la recommandation du CEP, telle qu'adoptée à la rencontre du 21 mars dernier :

Le CEP recommande à la Commission des études de demander au comité des programmes de l'ÉNA d'étudier la proposition du Département de littérature et français, et de la prendre en considération pour construire une grille de cours destinée aux étudiantes et étudiants non admissibles à l'enseignement en anglais du programme de DEC Aircraft Maintenance Technology.

PROPOSITION

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Émilie Charbonneau, propose à l'assemblée de demander au comité des programmes de l'ÉNA de revoir la grille de cours du DEC Aircraft Maintenance Technology en prenant en considération les deux propositions du Département de littérature et de la présenter à nouveau lors de la prochaine séance de la Commission des études prévue le 9 mai 2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. CALENDRIER 2024-2025 ET CRITÈRES D'ÉLABORATION DU CALENDRIER SCOLAIRE

L'assemblée générale du SPPCEM souhaitait traiter de ce point pour apporter une modification lors de l'élaboration des prochains calendriers scolaires, Mme Luce Bourdon se joint à la rencontre.

Mme Emmanuelle Roy précise qu'en l'absence de Julie Guyot, un suivi des demandes du SPPCEM concernant le calendrier a été fait avec le Service de l'organisation scolaire.

Mme France Demers précise les demandes de l'exécutif du SPPCEM. Il s'agit :

- a) d'ajouter une JR entre les semaines 14 et 15 à la session d'hiver 2025 (Proposition votée en AG);
- b) de modifier les *Critères d'élaboration du calendrier scolaire* afin qu'une JR soit ajoutée entre les semaines 14 et 15 à la session d'hiver, lorsque le 15 août est un jeudi (« Calendrier du jeudi »), tel que ce sera le cas en 2024-2025.

Mme Emmanuelle Roy présente à l'écran les modifications à apporter au document *Critères d'élaboration du calendrier scolaire* pour répondre à la première demande d'ajout d'une journée JR au calendrier pour la session d'hiver. La deuxième demande est liée à une situation plus spécifique et moins courante et il est donc plus difficile de l'intégrer dans les critères d'élaboration du calendrier scolaire. Elle profite de l'occasion pour informer l'assemblée du retrait de la journée *Tout un programme* (TUP) qui vient également modifier le document. Des communications officielles suivront pour informer notre communauté et le réseau sont prévues sous peu.

Le retrait de la journée TUP suscite un étonnement pour plusieurs. Mme Emmanuelle Roy résume les enjeux qui ont poussé la direction à prendre cette décision, dont ceux liés à la sécurité, aux travaux qui débiteront prochainement et à la logistique complexe s'y rattachant. Des préoccupations sont soulevées quant à l'ajout de visites d'établissements secondaires pour faire la promotion des programmes du CEM. On se demande également si cet événement sera repris par un autre cégep.

En attente des communications officielles, il est suggéré de maintenir la mention de la journée TUP dans les *Critères d'élaboration du calendrier scolaire* en y ajoutant une mention spéciale au cas où celle-ci n'aurait pas lieu.

PROPOSITION

M. Michel Nareau, appuyé par Mme France Demers, propose à l'assemblée d'adopter les modifications aux *Critères d'élaboration du calendrier scolaire* suivantes :

- **Au point 1, modifier le texte du 9^e picot pour : Pour l'hiver, ajout de deux journées particulières à l'intérieur de la session, lorsque possible, ainsi qu'une deuxième journée d'encadrement.**
- **Au point 2, conserver la mention de la journée Tout un programme en ajoutant une remarque à l'effet qu'il est possible qu'elle n'ait pas lieu si les conditions ne le permettent pas.**
- **Au point 4, remplacer le texte du 3^e paragraphe par : « Pour la session d'hiver seulement, si possible, deux journées particulières sont incluses pendant la session. Une journée doit se situer entre la semaine de mise à jour et la journée particulière (JR*) consacrée à l'épreuve de français. Une deuxième doit se situer entre la 14^e et la 15^e semaine. »**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DU BILAN DES COURS COMPLÉMENTAIRES ET DE LA MATRICE COURS-PROGRAMME

Mme Sylvie Quintal se joint à la rencontre. Elle précise que la matrice cours-programme donne un aperçu du lien entre le nombre d'étudiants et d'étudiantes potentiel par cours, les domaines et les cours. Elle informe l'assemblée qu'il est prévu qu'un groupe soit ouvert pour chacun des deux nouveaux cours complémentaires dès l'hiver 2024.

Mme Emmanuelle Roy demande aux membres si cela est toujours pertinent de conserver ce dossier au plan de travail annuel de la Commission des études.

M. Sébastien Bage propose de poursuivre le dépôt de ce document et de le conserver au plan de travail.

7. PRÉSENTATION DU CYCLE DE VIE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES : RÉVISIONS, ACTUALISATION, ÉLABORATION ET FORMATION D'UN SOUS-COMITÉ AD HOC AU BESOIN

Mme Eve Marchand-Gagnon se joint à la rencontre. Mme Emmanuelle Roy mentionne que cette présentation vient répondre au souhait exprimé, aux dernières rencontres, de connaître la place de la Commission des études dans le processus du cycle de vie des programmes d'études. Elle permettra une mise à niveau de nos processus et par la suite, nous pourrons évaluer la nécessité de la création d'un sous-comité de réflexion.

En lien avec le Cadre de référence pour l'élaboration et la révision de programmes d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études (PIEPE) qui ont été partagés et consultés par les membres avant la rencontre, Mme Ève Marchand-Gagnon débute la présentation du cycle de vie d'un programme d'études et des mécanismes mis en place au CEM.

LES DEUX PROCESSUS

Suivi des programmes d'études	Modification des programmes d'études
<ul style="list-style-type: none">•PIEPE (2018)•Cadre du suivi de mise en œuvre d'un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (2018)	<ul style="list-style-type: none">•PIEA (2015)•Cadre de référence pour l'élaboration, et la révision de programme d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (2020)

Lors des discussions qui suivent, il est précisé que la PIEA est respectée dans l'élaboration d'un plan-cadre et que la PIEPE est suivie lors de l'évaluation d'un programme d'études.

Concernant le formulaire de consentement pour le respect de la confidentialité de l'information à l'intention des membres du comité d'évaluation, utilisé depuis 2018, il est nécessaire pour éviter qu'une personne en particulier soit pointée du doigt lors des processus et que tout soit fait dans le respect. On suggère d'intégrer le formulaire de consentement et la déclaration de conflit d'intérêts en annexe à la politique, après une mise à jour par le COP ou le CEP.

Mme Emmanuelle Roy vérifiera la possibilité d'intégrer ces réflexions au plan de travail de l'année prochaine.

Les échanges se poursuivent et soulèvent des questionnements au sujet de la place occupée par la Formation générale au sein des processus. On explique que la Formation générale et les disciplines contributives sont interpellées et invitées à se joindre aux comités de travail des programmes. L'idée d'intégrer systématiquement la Table de concertation de la Formation générale lors d'une modification aux grilles de cheminement est apportée, mais non retenue, afin de respecter le mandat de la TCFG et de ne pas créer d'instance parallèle à la Commission des études. Il demeure cependant essentiel de reconnaître l'importance du rôle joué par les différents représentants dans les comités de programmes, dont ceux de la Formation générale, et de les impliquer dans les discussions qui ont lieu dans les comités de travail. Ils sont les mieux placés pour connaître le parcours de formation des étudiants et étudiantes des différents programmes et des besoins.

Mme Emmanuelle Roy mentionne que nous avons des mécanismes et des procédures déjà en place qui permettent d'encadrer les différents processus et que nous pouvons continuer de les améliorer. Elle réitère l'importance de donner aux membres des différents comités la possibilité de prendre leur place tout en gardant en tête l'objectif d'offrir le meilleur parcours de formation à la population étudiante de chaque programme.

On rappelle le nombre de révisions prévues pour l'année prochaine. Il serait intéressant de faire preuve de plus de flexibilité en amont afin d'éviter que la Commission des études ne demande le retour en CEP ou en COP régulièrement. On soulève l'idée de permettre d'intégrer la Formation générale au début des processus pour éviter que les départements soient placés devant le fait accompli d'une modification au sujet de laquelle ils n'auraient pas été consultés.

On convient qu'il faut clarifier le mode de consultation pour éviter que certains éléments tombent dans l'oubli et valoriser la Formation générale, revoir l'entente de confidentialité et l'appel d'offres, mieux outiller les membres des comités de programmes en précisant, notamment, les rôles et responsabilités et en permettant de déléguer une autre personne lorsqu'une prise de décision est prévue, dans le but d'éviter qu'une discipline ne soit pas représentée. Finalement, il faut permettre un mode de fonctionnement plus participatif dans les processus de consultation. Le COP est saisi de ces 3 questions et se réunira pour rendre un avis lors d'une prochaine CÉ.

8. APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE SECRÉTAIRE À LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR 2023-2024

Mme Emmanuelle Roy lance l'appel de candidatures pour le poste de secrétaire à la Commission des études pour 2023-2024. Elle résume le rôle et les responsabilités identifiés dans la description de tâche qui est jointe aux documents de la séance. Les candidatures doivent être envoyées à Geneviève Paquin au plus tard le 21 avril prochain.

9. INFORMATIONS

9.1 Nominations mentions d'honneur AQPC 2023

Mme Emmanuelle Roy informe l'assemblée que les mentions d'honneur de l'AQPC 2023 pour le personnel enseignant ont été attribuées à Mme Maude Pépin-Charlebois, du Département de Techniques d'éducation à l'enfance, pour le campus de Longueuil et à M. Emmanuel Chalifoux, professeur au Département de génie aérospatial, pour l'ÉNA. Elle tient à les féliciter pour leur travail engagé.

10. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

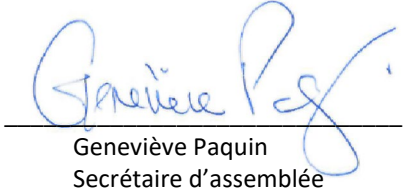
Mme Emmanuelle Roy rappelle que la prochaine assemblée se tiendra le 9 mai prochain.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 46.



Sébastien Bage
Secrétaire de la Commission des études



Geneviève Paquin
Secrétaire d'assemblée